

1.

Débitrice: **ITS SA International Trading Services,**
Beaulieu 7, 1004 **Lausanne**

2.

Déclaration de faillite: 25.05.2004

3.

Suspension de faillite: 27.09.2004

4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.10.2004

5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6.

Remarques: but : commerce dans les domaines de l'agro-
alimentaire, de la pétrochimie, des pierres et des métaux
précieux, des denrées alimentaires et des produits dérivés ;
opérations commerciales, de marketing et d'engineering,
travaux d'infrastructures et de prestations de services dans
les domaines des travaux publics, hydrauliques, pétro-
liers, transports et télécommunications, tant en Suisse qu'à
l'étranger

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00082319)